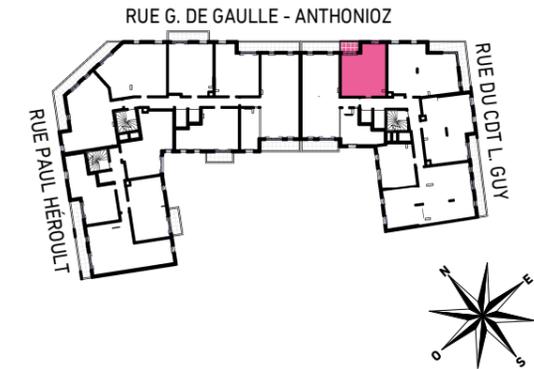


▲  
**N° A502**



**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
**N° A502 AU 5è ETAGE**

ENTREE	4.86 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	17.59 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	13.49 m <sup>2</sup>
SDE	5.61 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>41.55 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4.42 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>45.97 m<sup>2</sup></b>

LEGENDE			
[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	—	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
[---]	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		—	Retombée de poutre

**INDICE A** **OCTOBRE 2019**



*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*